

BioAlliance Pharma renforce l'exclusivité commerciale de son produit Sitavig par l'obtention de 2 nouveaux brevets

La protection industrielle de Sitavig® est prolongée aux US jusqu'en 2029

Paris, le 14 Novembre 2013 – BioAlliance Pharma SA (Euronext Paris - BIO), société d'innovation dédiée aux produits orphelins en cancérologie et aux produits de spécialité annonce la délivrance de deux nouveaux brevets par les Offices américains et Coréen pour son médicament Sitavig® comprimé muco-adhésif d'Acyclovir enregistré pour le traitement de l'herpès labial chez l'adulte

Ainsi, la protection industrielle de Sitavig reposant jusqu'à présent sur 2 familles de brevet est encore renforcée avec :

- **La délivrance aux Etats-Unis d'une troisième famille de brevets** Ce brevet est fondé sur la posologie qui prévoit l'utilisation d'une dose unique de Sitavig® pour toute la durée de l'épisode herpétique. Ce nouveau brevet renforce la protection de Sitavig et la prolonge également, en étendant son exclusivité commerciale de plus de 2 ans, jusqu'en décembre 2029.
- **Une extension de la seconde famille de brevet avec une nouvelle délivrance par la Corée du Sud.** Après notamment l'Europe, les Etats-Unis, la Chine et le Japon, l'Office coréen des brevets vient d'annoncer sa décision de délivrer le brevet fondé sur le procédé original de fabrication de Sitavig®, qui lui confère ses propriétés particulières.

Cet ensemble de 3 familles de brevets et demandes de brevets offre ainsi une protection et une exclusivité solide de Sitavig jusqu'en 2029 sur les grands territoires internationaux.

«Ces délivrances sont le reflet de notre stratégie de protection industrielle, visant à optimiser la valeur de nos actifs grâce à la recherche constante de la meilleure protection possible. L'extension de la protection de Sitavig® jusqu'à fin 2029 aux USA devrait faciliter les discussions de partenariat commercial,» déclare Aude Michel, Directeur Business Development de BioAlliance Pharma.

A propos de BioAlliance Pharma

Société dédiée aux produits de spécialité et aux produits orphelins dans le traitement des cancers et dans les soins de support, avec une approche ciblée sur les résistances médicamenteuses, BioAlliance Pharma conçoit et développe des médicaments innovants essentiellement à visée hospitalière et des médicaments dans des maladies rares ou orphelines. Créée en 1997 et introduite sur le marché d'Euronext Paris en 2005, la société a pour ambition de devenir un acteur de référence dans ces domaines, en faisant le lien entre innovation et besoin des patients. Elle détient des compétences clés pour identifier, développer et enregistrer des médicaments en Europe et aux Etats-Unis.

Pour plus d'informations, visitez le site de BioAlliance Pharma à www.bioalliancepharma.com

BioAlliance Pharma a développé un portefeuille de produits avancés :

Produits de spécialité

Loramyc[®]/Oravig[®] (Candidose oropharyngée chez les patients immunodéprimés) : Enregistré dans 28 pays (Europe, Etats-Unis, Corée)

Sitavig[®] (Herpès labial) : Enregistré aux Etats-Unis et dans 8 pays européens, en cours d'enregistrement dans les autres pays d'Europe

Fentanyl Lauriad[®] (Douleur chronique chez le patient cancéreux) : Résultats cliniques préliminaires positifs de Phase I

Produits orphelins en oncologie

Livatag[®]/doxorubicine Transdrug[®] (carcinome hépatocellulaire) : Phase III

Validive[®]/clonidine Lauriad[®] (mucite post-chimiothérapie et radiothérapie dans le cancer tête et cou) : Phase II

Biothérapie AMEP[®] (Mélanome métastatique invasif) : Phase I

Avertissement

Le présent communiqué contient de manière implicite ou expresse certaines déclarations prospectives relatives à BioAlliance Pharma SA et à son activité. Ces déclarations dépendent de certains risques connus ou non, d'incertitudes, ainsi que d'autres facteurs, qui pourraient conduire à ce que les résultats réels, les conditions financières, les performances ou réalisations de BioAlliance Pharma SA diffèrent significativement des résultats, conditions financières, performances ou réalisations exprimés ou sous-entendus dans ces déclarations prospectives. BioAlliance émet ce communiqué à la présente date et ne s'engage pas à mettre à jour les déclarations prospectives qui y sont contenues, que ce soit par suite de nouvelles informations, événements futurs ou autres.

Pour une description des risques et incertitudes de nature à entraîner une différence entre les résultats réels, les conditions financières, les performances ou les réalisations de BioAlliance Pharma SA et ceux contenus dans les déclarations prospectives, veuillez-vous référer à la section « Facteurs de Risque » du Document de Référence 2012 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers, l'AMF, le 18 avril 2013, qui est disponible sur les sites Internet de l'AMF <http://www.amf-france.org> et de la Société <http://www.bioalliancepharma.com>.

BioAlliance Pharma SA

Judith Greciet, CEO

judith.greciet@bioalliancepharma.com

Nicolas Fellmann, CFO

nicolas.fellmann@bioalliancepharma.com

Tel.: +33 1 45 58 76 00

ALIZE RP

Caroline Carmagnol

+33 6 64 18 99 59

caroline@alizerp.com

Christian Berg

+33 6 31 13 76 20

christian@alizerp.com